

# Ordonnance souveraine n° 962 du 7 février 2007 modifiant l'ordonnance n° 5.095 du 14 février 1973 sur l'organisation et le fonctionnement du Centre hospitalier Princesse Grace, modifiée

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	7 février 2007
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 9 février 2007</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématique	Établissement de santé

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2007/02-07-962@2007.02.10>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 127 du 15 janvier 1930 constituant l'hôpital en établissement public autonome ;

Vu la loi n° 918 du 27 décembre 1971 sur les établissements publics ;

Vu l'ordonnance n° 5.055 du 8 décembre 1972 sur les conditions d'administration et de gestion administrative et comptable des établissements publics, modifiée ;

Vu l'ordonnance n° 5.095 du 14 février 1973 sur l'organisation et le fonctionnement du Centre hospitalier Princesse Grace, modifiée ;

*Voir l'article 4 de l'ordonnance n° 5.095 du 14 février 1973.*

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 9 février 2007

<sup>^ [p.1]</sup> <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2007/Journal-7794>